



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

carburants

Question écrite n° 115215

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les conséquences pour nos compatriotes du renchérissement du prix de l'énergie, et, plus particulièrement du prix des carburants en cet été 2011. Il lui demande s'il peut préciser les mécanismes de revalorisation du forfait kilométrique en faveur des salariés qui doivent se déplacer pour aller travailler toujours de plus en plus loin de leur domicile.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115215

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 2011, page 7964

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)